

# L'exemple

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 13

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192864>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1856. En 1860, il alla faire une visite à M. Kamm, qui venait d'ouvrir son café, fraîchement réparé et garni de glaces séparées par d'élégants panneaux. Incontestablement, le café du Grand-Pont était alors le premier et le plus grand des cafés de la ville. M. Widmer en examina les détails, félicita son collègue et se dit à part lui : « C'est bien, mais j'espère faire mieux encore. »

En effet, en 1862, le Casino, fermé depuis assez longtemps pour laisser le champ libre aux nombreux ouvriers qui travaillaient à sa restauration, s'ouvrit tout à coup et se présenta au public lausannois dans une toilette splendide.

C'était le jour de la Ste-Barbe; les artilleurs fêtaient leur patron avec grand appareil, et, après une promenade en ville et un exercice de tir à Ouchy, le cortège se rendit au Casino. En entrant au café, un artilleur sort une étoupille de sa poche, la place sur le bord du billard, allume la mèche, et pouf! vers le plafond, qui était alors frais et moulé comme une tourte sortant de chez le pâtissier.

Décrire la royale colère du chef de l'établissement à la vue d'un pareil attentat est impossible; toute l'artillerie allait être congédiée, lorsque les plus grosses épauettes intervinrent. L'orage se calma, et quelques jours après le plafond avait repris toute sa blancheur.

Le local du Casino n'avait pas son pareil à Lausanne; tout y avait été fait largement, richement et avec goût. Dans les deux salles du café se succédaient sans intervalles de superbes glaces dans lesquelles se reflétaient les lustres dorés et éblouissants de lumière. Des banquettes mollement rembourrées occupaient les angles, des tables de marbre y étaient symétriquement disposées et une magnifique cheminée y distribuait une douce chaleur. Pour les joueurs, un billard excellent; pour les lecteurs, une collection des meilleurs journaux suisses et étrangers.

Chacun voulait voir le Casino, même les dames qui y accompagnaient leurs maris, tout en jetant de temps en temps, dans les grandes glaces, un regard furtif pour juger de l'effet de leur toilette.

En été, ce local offrait un attrait de plus, en ouvrant ses trois portes sur le jardin ombragé d'accacias, de charmilles et de tulipiers. Le soir, concert donné par la Chapelle de St-Gall ou d'autres artistes.

M. Widmer prit même à sa charge la restauration de la grande salle, utilisée pour les conférences, les expositions horticoles, artistiques et industrielles; et sa petite scène suppléa pendant longtemps à l'ancien théâtre.

C'est sur cette pauvre petite scène du Casino, qu'outre nos sociétés lausannoises, se produisirent une foule d'ar-

tistes d'origine, de célébrité et de mérites divers. On y vit successivement paraître *Levassor*, comique français, *Becker*, célèbre violoniste; *Sivori*; les danseurs espagnols; la fameuse danseuse *Petraca*; les *Spectres* d'un physicien ambulancier; *Myr*, l'homme à la poupée; *Achille* et sa troupe; l'exposition de *Gorilles*; la *femme de sept pieds*; les frères *Dawenport*; le traîneau avec lequel Napoléon passa la Bérésina; la *Patti*; *Vieutemps*; les sœurs *Milano*; *Ravel*, *Brasseur*, etc., etc.

Tel fut ce Casino où s'installa provisoirement, en 1874, le Tribunal fédéral.

### Voulez ou voulussiez ?

L'est on bi l'osé què l'agace, dit un proverbe vaudois, mâ quand on lo vâ ti lè dzo, l'ennouyé. (C'est un bel oiseau que la pie; mais quand on le voit tous les jours, il ennuie).

Il en est de même de l'imparfait du subjonctif, dont l'application rigoureuse est désagréable à l'oreille, témoin l'épître ci-dessous, publiée déjà dans le *Conteur* il y a plus de douze ans et qui amusera encore un grand nombre de vos lecteurs. Cette épître m'est remise en mémoire par les faits qui se sont passés au Gymnase, et au sujet desquels on a incriminé l'emploi du *présent* au lieu de l'*imparfait* du subjonctif, dans une phrase du directeur de cet établissement, citée par les journaux.

Lisez, du reste, au sujet de ces temps du verbe, ce que dit Littré au mot *que*, 2<sup>e</sup> remarque :

« *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint* : L'imparfait exprime une contemporanéité : *quand j'avais de l'argent, je le dépensais*. Semblablement, le conditionnel exprimant une contemporanéité avec la condition, on met à l'imparfait le verbe du membre où la condition est exprimée : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais*. Semblablement enfin, on met l'imparfait du subjonctif dans le membre subordonné : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais de manière qu'il profitât*. Mais cela est une pure affaire d'oreille; la syntaxe n'y est pour rien; bien plus l'idée est non d'un passé, mais d'un futur; et il serait peu usité, mais non fautif, de dire : *de manière qu'il profite*. Cette liberté devient encore plus effective quand le conditionnel est pris absolument et sans condition exprimée; alors il est non seulement permis de mettre le présent du subjonctif, mais, la plupart du temps, cela vaut mieux que l'imparfait et est moins apprêté et moins puriste : *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint; il me serait agréable que cela se fasse ou se fit; je désirerais que vous passiez chez moi, et non que vous passassiez, etc.* »

Rien de plus correct, par conséquent, que de dire, comme l'a fait le directeur du Gymnase : « Nous serions heureux que vous *voulez* bien oublier, etc. »

Voici maintenant l'épître d'un puriste amoureux dont nous venons de parler et les réflexions qu'elle suggéra.

Oui, dès l'instant où je vous vis,  
 Beauté féroce, vous me plûtes;  
 De l'amour qu'en vos yeux je pris,  
 Sur-le-champ vous vous aperçûtes.  
 Mais de quel air froid vous reçûtes  
 Tous les soins que je vous rendis;  
 Combien de soupirs je perdis;  
 De quelle cruauté vous fûtes!  
 Pour les vœux que je vous offris,  
 En vain, je priaï, je gémissis;  
 Dans votre dureté vous sûtes  
 Mépriser tout ce que je fis.  
 Même un jour je vous écrivis  
 Un billet tendre que vous lûtes,  
 Et je ne sais comment vous pûtes  
 Voir de sang-froid ce que j'y mis.  
 Ah! fallait-il que je vous visse,  
 Fallait-il que vous me plussiez,  
 Qu'ingénument je vous le disse,  
 Qu'avec orgueil vous vous tussiez?  
 Fallait-il que je vous aimasse,  
 Que vous me désespérassiez,  
 Et qu'en vain je m'opiniâtresse,  
 Et que je vous idolâtrasse  
 Pour que vous m'assassinassiez ?

« O cher confrère, ajoute un ami de l'auteur de cette épître, il faudrait que vous vous cuirassassiez d'une triple armure, que vous vous entêtassiez et que vous chassassiez de votre cœur tout sentiment de pitié; il faudrait que vous ne vous humanissassiez point et que vous voulussiez nous exaspérer pour nous condamner à l'imparfait du subjonctif à perpétuité. » D.

**L'exemple.** — Nous avons vu avec plaisir plusieurs de nos journaux exprimer leur répugnance au récit de l'exécution capitale qui a eu lieu l'autre jour à Lucerne, l'horreur de cette peine ne correspondant plus avec les mœurs de notre époque.

Et qu'on ne vienne plus nous dire que la peine de mort est un exemple qu'il est nécessaire de donner au peuple dans le but de diminuer le nombre des crimes. On en a reconnu depuis longtemps l'inefficacité. En voici une nouvelle preuve :

Sous le titre : *Le crime de la rue de Charenton*, chacun a lu, à la troisième page des petits journaux français, qu'on s'arrache au guichet de nos kiosques, l'histoire d'un jeune homme de 16 ans nommé Drevelle, qui vient d'assassiner son patron. Eh bien, nous lisons à ce sujet, dans un journal de Paris, les réflexions suivantes :

« Le sang-froid avec lequel Anastay a perpétré un assassinat soigneusement prémédité, le calme qu'il a montré pendant les débats, le débordement de publicité qui s'est fait autour de son nom, et cette auréole à la Bruant que mettent les causes célèbres au front des meurtriers de marque, ont monté la tête au jeune Dre-

velle. Hanté par cet esprit d'imitation, cette espèce de contagion morale, l'obsession de la célébrité future le poursuivait : *Tu verras, dit-il à un de ses camarades, qu'on parlera de moi dans quelques jours.*

Conduit devant le commissaire de police, il déclara qu'il avait arrêté la mort de son patron et que rien n'aurait permis à celui-ci d'échapper. Il semblait qu'il ignorât le remords et éprouvait sans doute une satisfaction intime d'avoir réussi. »

On voit par là que l'application de la peine de mort n'arrête guère les meurtriers et, qu'en outre, les récits écœurants qui abondent à la troisième page des petits journaux français qui nous arrivent chaque jour par ballots, ne peuvent qu'exercer une influence funeste sur les mœurs. Les nouveaux tarifs douaniers feraient une œuvre vraiment patriotique et morale, en frappant de droits très élevés l'entrée de cette littérature on ne peut plus malsaine.

### Lo regret de 'na fenna.

Ne faut pas dzudzi su la mena. Dâi iadzo que y'a lâi a dâi dzeins mariâ que sè font boun'assembliant per dévânt lo mondo, et que quand sont solets à l'hotô, ne font que dè ronâ et dè sè remâofâ. Lo teimps iò sè desont : mon petit colin, mon bijou, ma chérie, ma collette, est passâ, et la mâiti dâo teimps ne sè paovont pas derè oquiè sein bordenâ.

Ein 47, l'annâie dâo Sonderbon, qu'on avâi met su pi l'élita, la réserva et mémameint lo dépoû, s'étaî onco formâ dâi compagni dè volontéro, que c'étaî dâi z'hommo qu'étiot francs, et assebin dè cliâo que n'aviot jamâis étâ recrutâ. Cliâo volontéro n'étiot pas d'obedzi dè parti; mâ c'étaî soi-disant, dâi crâno patriotes que volliâvont vaincre ou mourir. Binsu que y'ein avâi qu'étiot bin ein-teinchounâ; mâ y'ein avâi on part que s'étiot fé inscriè po poâi sein allâ cau-quiè teimps ein laisseint la fenna à l'hotô.

Quand cein est venu què l'a faillu parti et que lè piquièttès sè sont met à traci po portâ lè z'oodrès, n'ia pas! l'a faillu fèrè lo sa tot lo drâi. On arâi bio z'u arretâ lo mécanique po écâore, âo bin la rebatta po fèrè lo vin dè bliessons, n'iaivâi pas moian dè fèrè lo renitant, et coute qui coute, faillu modâ, que ma fai lè fennès coumeinciront à pliorâ et à sè lameintâ. Cein fut on rudo momeint; ne lâi eut què lè valets et lè z'homo mau accoblâ que furont conteints dè parti; mâ cliâo qu'aviot fenna et enfants et nion po gouvernâ à lâo pliace et po traîrè, partessont on pou maugrà leu.

Frederi à Pimpreneu, on vilhio dè 50 ans, n'avâi jamâis étâ on bin fameux sordâ, et tot parâi s'étaî met dein lè volontéro, que tsacon trovâvè que c'étaî

'na folerà, et on pliegnâi sa fenna, qu'allâvè restâ tota soletta, que seimbliâvè que le dévessâi ètrè bin chagrinâie; mâ diabe lo pas! Lo dzo que l'a du parti, n'a pas fé tant dè ce comerce po lâi derè adieu, et ne faut pas craîrè que sè séyont remolâ et ni tchaffâ. La pernetta étâi pè lo courti et l'autro lâi a criâ: à la revoyance! du su la porta, et l'a modâ.

— Coumeint! vo ne pliorâ pas dè vaîrè parti voutron Frédéri, fâ à la fenna à Pimpreneu onna vesena que sè trovâvè quie?

— Càisi-vo, Nanette, se le repond, l'est pi quand revindrâ que vu pliorâ.

### HOCHÉ-QUEUE

par Auguste GEOFFROY.

V

Ce jour-là je m'étais engourdi plus tard que de coutume dans ma retraite favorite; je ne devais point, en effet, rentrer à la Renardière pour le souper. Richardot, le brigadier du canton des Oseraies, nous avait invités, Bernard et moi, à son *retour de nocés*, et j'avais promis de m'y rendre.

Le chemin le plus court était de passer près de Notre-Dame-des-Mésanges, en laissant Monthiers-aux-Bois sur sa gauche, et de marcher droit au travers des coupes affouagères de la commune. On gagnait ainsi une heure sur les circuits de la route départementale.

Je ne fus donc pas surpris d'apercevoir Bernard en tenue et venant de mon côté vers six heures, à la nuit tombante, et j'allais me lever pour aller à lui, quand une sorte de trot de chevreuil, un froissement de branches écartées, me firent rester coi. Les objets, sous le couvert, commençaient à être incertains, et machinalement je tâtais mon fusil en écartillant les yeux pour mieux voir.

Le chevreuil, c'était le *Hoche-Queue*.

Je ne pouvais plus me montrer; le mieux était de me raser sans bruit et de rester le spectateur involontaire et charmé de l'entrevue de mes amis.

Elle s'avancait, un doigt sur la bouche, regardait çà et là; lui était demeuré immobile, sans une parole, sans un geste.

Le *Hoche-Queue*, arrivée dans le rond-point de la fontaine, s'élança en deux bonds et prenant le garde à bras-le-corps, appuya fortement sa tête mignonne sur la poitrine aux boutons argentés et à la croix rouge. Il saisit la tête des deux mains, leva un instant les yeux en haut, puis baisa doucement le *Hoche-Queue* sur le front et sur les cheveux.

Ce fut tout; dix secondes s'étaient écoulées et déjà le brigadier s'éloignait à pas pressés du côté des Oseraies, déjà le trot de chevreuil broussaillait, en diminuant peu à peu du côté opposé.

Je me levai à mon tour et me mis à courir sans me douter, quoiqu'ému cependant, que je venais d'assister à un adieu suprême.

Richardot nous régala de son mieux; et il n'était pas loin de minuit quand je serrai la main de Bernard à l'intersection des deux allées forestières qui se dirigeaient l'une vers la Renardière, l'autre vers la Maison Forestière.

Hervé, sous prétexte de vente de bois, était allé, lui, à la ville voisine, et rentré alors que sa fille était déjà couchée, il l'avait fait relever, à coups de pied, pour courir à Monthiers lui chercher encore de l'eau-de-vie.

Le *Hoche-Queue* était partie sans murmurer, comme d'ordinaire; mais le chemin est long du taudis qu'habitait le braconnier à l'auberge de Monthiers; arrivée là, il lui fallut attendre, de sorte que, s'impatientant, l'ivrogne s'était avisé d'aller à sa rencontre.

Dans le même chemin venaient, d'un côté le pauvre *Hoche-Queue* sanglotante avec une lanterne à la main droite et une bouteille dans la main gauche, de l'autre Hervé, furieux sans raison, sa pipe aux dents et son fusil sur l'épaule. Le garde marchait dans une avenue qui coupait ce chemin, transversalement.

Quand il eut arraché la bouteille aux mains de sa fille, le braconnier en absorba une partie sur place, puis, l'enfonçant dans la poche de sa veste, grommela au *Hoche-Queue* qui partait rapidement: « Tu peux aller te coucher, je vais apprendre à tes galants comment on fait la cour aux filles. Tu vas entendre cela!

Et il continua, en trébuchant, sa route du côté de Monthiers, sans trop savoir pourquoi il y allait.

La fatalité voulut qu'il croisa le garde au moment où celui-ci, quittant le chemin de traverse, s'engageait dans l'avenue principale. Quelle scène se passa alors? Nul ne l'a jamais su; mais deux coups de feu me firent tressaillir comme je franchissais le seuil de la Renardière; ils firent aussi s'élaner dehors le *Hoche-Queue* qui venait de rentrer au logis.

Puis, ni l'un, ni l'autre, nous n'entendîmes plus rien que le vent de pluie qui courbait en tous sens et avec des gémissements les sapins et les peupliers.

A l'aube, des coupeurs au bois et des charbonniers trouvèrent le brigadier étendu dans l'herbe humide de l'avenue forestière; une charge de chevrotines l'avait atteint à l'occiput et l'avait foudroyé.

On le coucha sur des brancards et on le reporta à sa pauvre vieille mère.

Je fus prévenu vers les dix heures du matin et je courus à la Maison Forestière.

Surpris par la mort, Bernard avait gardé le doux sourire qui, d'ordinaire, entr'ouvrait ses lèvres; ses traits avaient été subitement immobilisés et aucune contraction n'en rompait l'harmonie des lignes. C'était toujours la figure franche, martiale et bonne du soldat. Je le pleurai sincèrement et demandai, comme une faveur, de remplir autour de ses restes les devoirs qu'y eût remplis un frère.

Ses gardes et moi, nous le veillâmes pendant deux nuits; et cette veillée de mort sera bien le spectacle le plus grandiose dans sa simplicité, le souvenir le plus émouvant dans ses détails tragiques dont mon imagination et ma mémoire puissent être frappées au cours de mon existence.

Le vent d'ouest qui soufflait depuis plusieurs jours finit par amener la pluie; une de ces pluies lentes, mais continues, comme il en tombe pendant des semaines sur les forêts de Champagne, en automne. La Maison Forestière, avec ses girouettes grinçantes, son avent quadrangulaire, son poteau indicateur, disparaissait dans un brouillard humide; de quelque côté que l'on portât le regard, les avenues ouvraient l'éventail argileux de leurs